



## Description du métier

Le gestionnaire de projet en digital marketing collabore à la stratégie marketing et/ou la met en oeuvre (tarifs, promotion, communication, gammes de produits, supports techniques, ...) pour l'ensemble des produits de l'entreprise. Il est en charge de l'élaboration et du suivi de projets marketing commandités par le client ou la direction stratégique d'une société

Le gestionnaire de projet en digital marketing dépend du responsable marketing, il est un collaborateur commercial d'une entreprise et d'une organisation. Il travaille cependant avec une certaine autonomie puisque c'est à lui que revient la responsabilité de gérer les actions dans leurs aspects opérationnels.

Son rôle dans l'entreprise comprend les tâches suivantes :

- Recueillir en permanence toutes les informations se rapportant directement ou indirectement au produit/service afin de proposer des axes de développement,
- Proposer une politique de prix adaptée en prenant en compte les coûts de fabrication et le contexte marché,
- Définir le plan média le mieux adapté (campagne publicitaire ou promotion sur le lieu de vente, télévision ou presse écrite, réseaux sociaux, supports digitaux,...),
- Concevoir les outils d'aide à la vente et de promotions,
- Assurer les relations avec les fournisseurs (agences de publicité, de relations publiques, de promotion des ventes, sociétés d'études, cabinets de conseils en marketing, etc.),
- Vérifier la mise en œuvre sur le terrain des actions entreprises,
- Accompagner la force de vente en organisant, par exemple, des réunions sur le produit/service, en élaborant des argumentaires, en proposant des formations,...,
- Analyser les résultats d'actions de lancement ou de développement d'un produit/service.

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, de sociétés d'études, d'agences marketing,... en relation avec différents services (commercial, communication, production, ...).

Le gestionnaire de projet en digital marketing occupera une fonction d'employé au sein d'une entreprise ou sera engagé pour mener des missions spécifiques s'il a le statut d'indépendant (à condition d'avoir son certificat de gestion).

## Inscription

245 euros /année

Date limite d'inscription :

6 semaines après le début des cours  
(fin octobre)

Dans la limite des places disponibles.

## Conditions de réussite

- **2/3 des présences pour pouvoir être délibéré**
- 50% de réussite à chaque module (voir verso)
- 60% de moyenne au total
- 60% de réussite à l'Examen C (de fin de formation)

## Coûts supplémentaires

L'acquisition des manuels et/ou du petit matériel pour les travaux pratiques est à charge de l'étudiant

## Conditions d'admission

- Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année d'inscription
- Être porteur d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS), général ou technique.

**Formation en 2 ans**

**Année préparatoire NON**

**Les cours sont essentiellement donnés en soirée  
(généralement 2 fois/semaine = 8h)**

### **Programme 1<sup>ère</sup> année (170 heures)**

- Les fondements du marketing 44h
- Introduction au marketing digital 24h
- Marketing stratégique 42h
- Informatique appliquée 12h
- Direct marketing 12h
- Publicité et promotion des ventes 12h
- Coordination de projet 24h

### **Programme 2<sup>ème</sup> année (144 heures)**

- Informatique appliquée 24h
- Marketing de services et d'exportation 24h
- Stratégie du marketing digital 64h
- Cadre juridique au marketing digital 20h

### **Stage obligatoire NON**

Possibilité de stage sous convention de stage IFAPME :

- Contactez le Référent IFAPME :  
Colette GUFFENS : 04/ 229 70 74 ou [colette.guffens@ifapme.be](mailto:colette.guffens@ifapme.be)

***En fin de 2<sup>ème</sup> année, en plus des examens de fin de modules, vous devrez réussir une épreuve terminale (examen C) qui est en 2 parties.***

### **L'épreuve C comporte 2 volets :**

1. La réalisation d'un travail écrit (voir canevas).
2. Une présentation dynamique orale devant jury.

### **Diplôme**

À la fin de la formation, vous obtenez un diplôme de chef d'entreprise qui est homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Remarque :** Cette formation ne donne pas accès au certificat de gestion de base et ne permet donc pas de s'installer comme indépendant à l'issue de celle-ci